

Avis de l'AGORA
sur le projet de Stratégie régionale pour la biodiversité (SRB) de
Provence-Alpes-Côte d'Azur 2024-2034 (volet 1)

Les membres de l'AGORA, instance régionale de gouvernance de l'eau en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, consultés par voie électronique entre le 09 et le 27/10/2023,

Ayant pris connaissance du volet 1 de la Stratégie régionale pour la biodiversité de Provence-Alpes-Côte d'Azur 2024-2034,

Expriment leur satisfaction quant à la volonté de la Région et des acteurs réunis de territorialiser en Provence-Alpes-Côte d'Azur la Stratégie nationale pour la biodiversité compte tenu des enjeux régionaux spécifiques à prendre en compte ;

Preignent acte de l'approche anthropocentrée choisie pour élaborer cette SRB, qui risque d'éluder une partie des actions à mettre en œuvre pour préserver la biodiversité et le bon fonctionnement des milieux naturels ;

Notent que le document fait ainsi régulièrement référence à des objectifs de développement régional et souhaitent que l'objectif de préservation de la biodiversité soit mis au même niveau pour concilier les deux approches ;

Insistent sur la nécessité de mieux identifier dans le document les conséquences du changement climatique sur la biodiversité et de renforcer les enjeux et objectifs d'adaptation et d'atténuation ;

Insistent sur la nécessité d'une meilleure prise en compte des sols et de leur fonctionnement, en lien avec le cycle de l'eau ;

Regrettent l'absence de hiérarchisation des enjeux sur ce volet 1 et souhaitent que le volet 2 de la SRB puisse l'envisager ;

Soulignent à la fois l'intérêt et le manque d'exhaustivité de la dernière partie portant sur les outils à mobiliser (dont les financements), et souhaitent que le volet 2 de la SRB permette de développer ce chapitre tout en lui apportant de la cohérence ;

Proposent les compléments suivants dans la rédaction du volet 1 de la SRB :

Pages introductives

- Modifier et rajouter dans le point 2 "surexploitation des ressources naturelles" (p.5) : "~~Certaines pratiques agricoles et sylvicoles peuvent être très impactantes pour~~ **impacter** la biodiversité **et la ressource en eau, surtout dans les cas de secteurs en monocultures intensives consommatrices de pesticides mais également de grandes quantités d'eau (viticulture, arboriculture, maïsiculture, etc.)** **Il convient toutefois de souligner l'effort des professionnels et l'accompagnement des politiques publiques pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement et permettant une réduction des prélèvements en eau ainsi que des pratiques d'entretien des berges des canaux qui s'améliorent sur certains territoires** " ;
- Faire référence à la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) qui a pour vocation de donner un cadre pour l'élaboration des SRB ;

Chapitre « Connaître »

- Rajouter un objectif dans l'enjeu "Renforcer la connaissance de la nature" (p.10) : "**Améliorer la connaissance naturaliste des interactions entre les secteurs agricoles (irrigués ou non) et la trame turquoise**"

Chapitre « Sensibiliser »

- Compléter l'objectif dans l'enjeu "Sensibiliser, l'affaire de tous" (p.12) : "Faire percevoir la préservation de la biodiversité comme désirable, et non comme contraignante, **notamment en la valorisant comme un atout pour les propriétaires fonciers** " ;

Chapitre « Disposer d'eau »

- Rajouter dans l'encart de présentation avant le dernier paragraphe : "**L'enjeu est donc d'adapter le système de gestion de la ressource en eau de la région pour qu'il puisse à l'avenir continuer à alimenter les usages économiques et assurer le bon fonctionnement des milieux naturels**" ;
- Compléter l'objectif dans l'enjeu "faire du bon état des milieux aquatiques le pivot des usages de l'eau" (p.16) : "Faire des économies d'eau dans tous les domaines pour les mettre à disposition des milieux naturels, **tout en reconnaissant certaines aménités positives existantes** ;
- Compléter l'objectif dans l'enjeu "faire du bon état des milieux aquatiques le pivot des usages de l'eau" (p.16) "**Améliorer la résilience des milieux aquatiques dans un contexte de changement climatique, notamment par leur restauration, et en favorisant l'infiltration d'eau à la source dans les sols** " ;
- Compléter l'objectif dans l'enjeu "Se projeter et mieux anticiper" (p.16) : "Mieux intégrer les problématiques de la ressource en eau et la protection des milieux aquatiques dans l'urbanisme,

les projets d'aménagements, les projets industriels, **ainsi que les ouvrages hydrauliques présents sur les territoires**" ;

- Rajouter un objectif dans l'enjeu "Se projeter et mieux anticiper" (p.16): **"Mieux associer les acteurs du petit cycle de l'eau dans les projets de biodiversité"** ;

Partie « Une boîte à outils pour l'action »

- Compléter la partie financements (p.31) :
 - o "L'Agence de l'eau avec ses appels à projets annuels « Eau et biodiversité » et pour la désimperméabilisation des cours d'écoles, **les Paiements pour services environnementaux (PSE) ainsi que l'ensemble des actions qui visent la restauration des milieux aquatiques (restauration des espaces de bon fonctionnement des cours d'eau, de la continuité écologique, des zones humides, ...)**" ;
 - o **Le Ministère de l'agriculture avec les appels à projets de France-Agrimer en lien avec la biodiversité (« Plantons des haies »), les GIEE**" ;
 - o **Le programme Ecophyto**
 - o **La déclinaison régionale du PSN 2023-2027, avec en particulier les Mesures Agro-Environnementales et climatiques et les contrats Natura 2000**

La Présidente de l'AGORA,

Bénédicte MARTIN

